

| Numéro de la décision | Date de la décision | Intitulé   |
|-----------------------|---------------------|--|
| 21-003                | 01/07/2021          | Acquisition par voie de préemption du bien cadastré section AR 249 sis 23 bis, blandin à VSG   |
| 21-004                | 01/12/2021          | Futur déclassement des parcelles AM 26 à AM 33 sur la ZAC Gagarine Truillot  |
| 23-001                | 17/04/2023          | Décision relative à l'acquisition par voie de préemption du bien cadastré section AR numéro 74 sis 86 chemin des pêcheurs à Villeneuve-Saint-Georges |
| 23-005                | 01/12/2023          | Décision relative à l'acquisition par voie de préemption du bien cadastré section AR numéro 98 sis 60 chemin des pêcheurs à Villeneuve-Saint-Georges |
| 23-006                | 01/12/2023          | Décision relative à l'acquisition par voie de préemption du bien cadastré section AR numéro 95 sis 62 chemin des pêcheurs à Villeneuve-Saint-Georges |

L'ensemble des décisions listées ci

dessous peuvent être directement consultées par toute personne sur le registre tenu au siège de Grand Paris Aménagement, sis 11 rue de Cambrai 75019 Paris, du lundi au vendredi ouvrés de 9h à 12h et de 14h à 17h sur rendez vous (par téléphone au 01 40 04 60 00 en demandant le Cabinet de la direction générale, par courriel à [sec\\_dir\\_generale@grandparisamenagement.fr](mailto:sec_dir_generale@grandparisamenagement.fr) ou par courrier à l'adresse sus mentionnée à l'attention du Cabinet de la direction

Document mis à jour le : 11/04/2024